

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 2 octobre 2023 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre conseil à 19h00.

Sont présents :

MESSIEURS : Richard Lefrançois, Marc-André Routhier, Sébastien Grondin, René Breton et Dominic Parent.

Sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse.

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 11 septembre 2023.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des travaux publics.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

11. Avis de report séance du conseil du 6 novembre pour le 13 novembre 2023
12. Programme PRABAM- reddition de compte pour les travaux sous-sol de l'hôtel de ville& abri loisirs
13. Demande des municipalités de St-Jean de Brébeuf et de Irlande pour adhérer à la cour municipale
14. Travaux de vérification comptable de l'année 2023
15. Bail avec la Caisse Desjardins de la région de Thetford-Premier avenant

### **SÉCURITÉ**

16. Nouvelle réglementation municipale-Règlement numéro 384 sur la prévention des incendies.
17. Brigadière scolaire- remplacement occasionnel

### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

18. Demande de Griendel - d'aide financière pour démarrage d'entreprise
19. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 387 sur la création d'un comité- Règlement sur la démolition d'immeubles
20. Demande de dérogation de Maître constructeur St-Jacques
21. Adoption règlement no 386-amendant le règlement de zonage numéro 175.

### **LOISIRS ET CULTURE**

22. Résultat de l'ouverture des soumissions -Travaux de construction de la bibliothèque municipale
23. Embauche pour l'Entretien et la surveillance de la patinoire et tubes à neige saison 2023-2024-R
24. Demande de remboursement frais de non-résident pour le hockey
25. Demandes du Club de l'âge d'or

26. Demande au programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale.

**DIVERS**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

***LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR***

- 195-10-23 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

***ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023***

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

- 196-10-23 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

***AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL***

Madame Gosselin en fait un bref suivi.

***ADOPTION DES COMPTES DU MOIS***

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

- 197-10-23 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

***POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS:***

Administration générale. :	14 065.54\$
Incendie :	1 252.54
Sécurité :	36 936.00
Voirie :	6 223.31
Hygiène du milieu :	56 067.09
Urbanisme :	1 160.53
Loisirs :	4 793.94
Salaires :	9 837.89

TOTAL	130 336.84\$
-------	--------------

### ***RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES***

198-10-23

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

### ***CORRESPONDANCE***

La correspondance est disponible au bureau pour consultation

### ***PÉRIODE DE QUESTIONS***

Madame Gosselin invite les citoyens à la période de questions.

### ***RAPPORT DE LA MRC***

Madame Gosselin fait un bref rapport de la MRC.

### ***RAPPORT DES CONSEILLERS***

### ***RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS***

Monsieur Eric Guay fait le rapport des travaux publics réalisés au cours du mois de septembre et ceux à venir.

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **AVIS DE REPORT SÉANCE DU CONSEIL DU 6 NOVEMBRE POUR LE 13 NOVEMBRE 2023**

199-10-23

Proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire du conseil municipal prévue pour le lundi 6 novembre est reporté au 13 novembre 2023 à 19h00.

QU'UN avis public de la modification soit publié par la directrice générale / greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

### **PROGRAMME PRABAM- REDDITION DE COMPTE POUR LES TRAVAUX SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE & ABRI LOISIRS**

200-10-23

Proposé par le conseiller M. Marc -André Routhier et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale, amendée s'il y a lieu;

- la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

## **DEMANDE DES MUNICIPALITÉS DE ST-JEAN DE BRÉBEUF ET DE IRLANDE POUR ADHÉRER À LA COUR MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jean de Brébeuf a manifesté son intention d'adhérer à l'entente portant sur l'établissement de la Cour municipale de la Ville de Thetford Mines et qu'elle a adopté le règlement 220 à cet effet le 3 juillet 2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Irlande a manifesté son intention d'adhérer à l'entente portant sur l'établissement de la Cour municipale de la Ville de Thetford Mines et qu'elle a adopté le règlement 493 à cet effet le 14 août 2023;

201-10-23

Proposé par le conseiller M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'adhésion des municipalités suivantes : Saint-Jean de Brébeuf et de Irlande à l'entente portant sur l'établissement d'une Cour municipale commune de la Ville de Thetford Mines et qu'un accusé réception soit transmis tel que demandé.

### **TRAVAUX DE VÉRIFICATION COMPTABLE DE L'ANNÉE 2023**

202-10-23

Proposé par le conseiller M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds poursuivre avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, de Thetford Mines, pour effectuer la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 2023.

## **BAIL AVEC LA CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE THETFORD-PREMIER AVENANT**

**ATTENDU QUE** les Parties ont conclu un bail daté du 13 mars 2019 (le « Bail initial »), pour la location d'un espace d'une superficie locative réputée être de cinq cent trente (530) pieds carrés (les « Lieux loués initiaux »), situés au rez-de-chaussée d'un édifice portant l'adresse civique 405, rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds (Québec) G0N 1J0, pour une durée initiale de cinq (5) ans, débutant le 13 mars 2019 et se terminant le 12 mars 2024 (la « Durée initiale »);

**ATTENDU QUE** la Caisse Desjardins de la région de Thetford désire procéder à la rétrocession du « bureau 1 caisse » situé dans les Lieux loués initiaux, le tout selon les termes et conditions énumérés dans le premier avenant ;

**ATTENDU QUE** la municipalité convient de modifier et de prolonger le Bail initial, le tout selon les termes et conditions énumérés dans le premier avenant dont elle a pris connaissance ;

203-10-23

Proposé par M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité procède à la modification du bail initial avec la Caisse Desjardins de la Région de Thetford selon les conditions énumérées dans le premier avenant.

Que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds autorise la mairesse Madame Andréa Gosselin ou la directrice générale/greffière trésorière Madame Sonia Tardif à signer tous les documents officiels au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds .

## SÉCURITÉ

### **NOUVELLE RÉGLEMENTATION MUNICIPALE-RÈGLEMENT NUMÉRO 384 SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

**ENTENDU QUE** la prévention incendie est l'objectif premier du schéma de couverture de risques d'incendie.

**CONSIDÉRANT QUE** la prévention des incendies se divise en cinq volets dont la mise en place d'une réglementation adaptée.

**CONSIDÉRANT QUE** les inspections des risques faibles et des risques plus élevés doivent s'appuyer sur une réglementation complète et applicable.

**ENTENDU QUE** la prévention des incendies a démontré à maintes reprises ses impacts bénéfiques sur la réduction des pertes de vies et monétaires.

**CONSIDÉRANT QUE** les précédents règlements ont été adoptés en 2012 et nécessitent une mise à jour.

204-10-23

#### **EN CONSÉQUENT**

Il est proposé par monsieur René Breton et appuyé par monsieur Marc-André Routhier la municipalité de Saint-Jacques de Leeds adopte le règlement numéro 385 intitulé « Règlement sur la prévention des incendies » en date du 2 octobre 2023 et s'engage à rendre disponible la réglementation à ces citoyens par l'entremise du site web de la municipalité.

#### **BRIGADIÈRE SCOLAIRE- REMPLACEMENT OCCASIONNEL**

205-10-23

Proposé par le conseiller M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le responsable des travaux publics remplace au besoin la brigadière scolaire et que le matériel nécessaire pour faire le travail soit disponible.

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 387 SUR LA CRÉATION D'UN COMITÉ-RÈGLEMENT SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

206-10-23

Proposée par M. Dominic Parent et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 387 sur la création d'un comité en lien avec le règlement sur la démolition d'immeubles sur le territoire.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption. Le projet de règlement a été présenté par la mairesse.

## **DEMANDE DE DÉROGATION DE MAÎTRE CONSTRUCTEUR ST-JACQUES**

*Pour le projet de construction d'un agrandissement de bureau de 4.57m x 12.19m en cour avant et agrandissement des stationnements situés de l'autre côté de la 30-32 rue Nadeau.*

*À noter que l'ensemble des points étaient déjà dérogatoire.*

- 1. Réduire à 5.05m la marge de recul avant prescrite à 10.6m pour un bâtiment principal*
- 2. Réduire à ZÉRO la distance prescrite à 3m de la rue pour un stationnement pour les nouveaux espaces créés.*
- 3. Porter à approximativement 51m la largeur de l'ouverture à la rue du stationnement des places 1-2.*
- 4. Porter à approximativement 33m la largeur de l'ouverture à la rue du stationnement des places 3-4-5-6.*

*\*Le tout tel que projet déposé par le demandeur. Pour construction d'un agrandissement de bureau de 4.57m x 12.19m en cour avant et agrandissement des stationnements situés de l'autre côté de la rue Nadeau. À noter que l'ensemble des points étaient déjà dérogatoire.*

### **Considérant que :**

- La demande de dérogation est recevable;
- L'approbation du Service de prévention des incendies de la MRC des Appalaches.
- Le projet d'agrandissement s'intègre bien bâtiment principal existant.
- Le projet se situe en cul de sac, que la propriété fait les 2 côté de la rue, et donc aucun préjudice au voisinage.
- Considérant l'usage conforme dans la zone.
- Considérant que Le Comité consultatif, à l'unanimité, recommande L'ACCEPTATION de cette demande de dérogation mineure, le tout CONDITIONNEL aux recommandations du Responsable des Services Techniques, M. Éric Guay;

207-10-23

Proposé par le conseiller M. Sébastien Grondin et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte cette demande de dérogation au règlement de zonage numéro 175 article 5.5.1 relativement à la propriété du 30-32, rue Nadeau, soit acceptée et elle l'est, et que le tout soit régularisé via cette résolution.

## **ADOPTION RÈGLEMENT NO 386-AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 175.**

208-10-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrancois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité adopte le projet de règlement numéro 386 amendant le règlement de zonage numéro 175.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### ***RÉSULTAT DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS -TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE***

ATTENDU le surplus réservé pour la réalisation du projet de construction de la bibliothèque suite à la vente de l'édifice Moreau Lapointe en 2020;

ATTENDU les ententes signées avec plusieurs programmes gouvernementaux pour les programmes d'aides financières pour réaliser ce projet ;

ATTENDU la demande de soumissions le 15 août 2023 sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour la réalisation des travaux de construction de la nouvelle bibliothèque (dossier numéro 23-058-A) ;

ATTENDU la réception de neuf (9) soumissions avant la date l'ouverture du 21 septembre 2023

<b>Construction Jacques Malette &amp; Fils Inc.</b>	<b>534 633.75\$</b>
<b>2754-2778 Québec Inc.( Gesconov)</b>	<b>558 215.12\$</b>
<b>9101-7327 Québec Inc.(CRL Construction)</b>	<b>599 270.29\$</b>
<b>Construction JC-7 Inc.</b>	<b>641 304.11\$</b>
<b>Abriart Inc.</b>	<b>687 550.50\$</b>
<b>Action Estimation Inc.</b>	<b>691 114.73\$</b>
<b>SG Construction</b>	<b>706 808.81\$</b>
<b>Lévesque&amp; Associés Construction Inc.</b>	<b>709 970.63\$</b>
<b>JIM Construction Inc.</b>	<b>816 207.53\$</b>

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Construction Jacques Malette et Fils Inc.;

209-10-23

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Dominic Parent et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à Construction Jacques Malette et Fils Inc. au montant de 534 633.75\$ taxes incluses.

QUE la mairesse et/ou la directrice générale / greffière-trésorière soient autorisées, et elles le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds les documents selon le cas.

#### **DEMANDE DE GRIENDEL- D'AIDE FINANCIÈRE POUR DÉMARRAGE D'ENTREPRISE**

ATTENDU QUE l'entreprise Griendel Inc. projette d'acquérir l'immeuble du 600, rue principale pour y tenir des activités de microbrasserie à partir du printemps 2024 et qu'elle demande un congé de taxes municipales pour une durée de quatre (4) ans ;

ATTENDU QUE le projet va contribuer au développement économique et social de la municipalité;

210-10-23

Proposé par le conseiller M. Richard Lefrancois et appuyé par M. Dominic Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds recommande favorablement à la Corporation de promotion industrielle et touristique de Saint-Jacques de Leeds d'accepter la demande Griendel Inc. en autant que les conditions prévues au programme soient respectées par l'entreprise.

#### **EMBAUCHE POUR L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET TUBES À NEIGE SAISON 2023-2024**

211-10-23

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité embauche monsieur

Alec Boilard et monsieur Antoine Boilard au poste de responsable de l'entretien et la surveillance de la patinoire ainsi que les tubes à neige durant la saison 2023-2024.

***DEMANDE DE REMBOURSEMENT FRAIS DE NON-RÉSIDENT  
POUR LE HOCKEY***

212-10-23                   Proposé par M. Marc -André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité rembourse un montant de 620\$ à madame Geneviève Breton pour les frais de non-résident pour le hockey mineur.

***DEMANDES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR***

213-10-23                   Proposé par le conseiller M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte de prêter gratuitement la salle Amicale au Club de l'âge d'or afin que puisse se tenir l'activité de pétanque Atout durant une demie -journée par semaine.

***DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE  
GARDE POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE  
ESTIVALE.***

**ATTENDU QUE** le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2024, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2023-2024 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

214-10-23                   Sur la proposition de M. Dominic Parent et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal :

- D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant le relâche scolaire et la période estivale 2024;
- D'autoriser Mme Catherine Grenier Pouliot, responsable du Camp de jour, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds.

**DIVERS**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

215-10-23

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 19h35.

Andréa Gosselin  
Mairesse

Sonia Tardif  
Directrice générale /  
greffière-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif  
Directrice générale / greffière-trésorière